



**POSTAUX  
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27  
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr

Paris, le 16 Avril 2012



# **APPEL DU 27<sup>ÈME</sup> CONGRÈS DU SYNDICAT CGT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS DES 4/5/6 AVRIL 2012**

**Ce Congrès du Syndicat CGT des Services Postaux se tient après la privatisation de la Poste et sa transformation en Société Anonyme (2010). Les délégué-e-s CGT ont réaffirmé avec détermination que les activités de Service Public ne peuvent pas être traitées comme des marchandises. Cette privatisation découle de l'Europe du capital. Cette dernière, pour sauver le système et les banques, entend imposer aux peuples la fameuse règle d'or. Cette mesure vise à sanctionner les pays qui n'appliqueraient pas assez vite une super austérité.**

## **Battre Sarkozy et revenir à une Poste 100 % Publique !**

Les gouvernements jouent sur la peur et la dramatisation des déficits publics. Dans notre pays, après s'être attaqué à la retraite en 2010, le gouvernement Sarkozy et le patronat prennent la crise comme prétexte pour faire toujours plus pression sur l'emploi et les salaires, pour s'attaquer à la protection sociale et remettre en cause les acquis sociaux.

## **Nous ne paierons pas leur crise !**

Le Congrès a par ailleurs réaffirmé son opposition à la fiscalisation du financement de la protection sociale. La CGT l'a martelé et le martèle ce n'est pas aux travailleurs de payer leur crise : ni règle d'or, ni TVA « anti-sociale », ni hausse de la CSG.

## **Assez des pressions et de cette Poste inhumaine !**

Face à la traduction dans notre entreprise des violences et des attaques, le syndicat CGT des Services Postaux de Paris décide de tout mettre en œuvre pour construire la lutte d'ensemble dont les postières et postiers ont besoin pour obtenir satisfaction de leurs revendications.

**Les atteintes à la dignité humaine et la casse du travail (rythme, organisation et contenu) détruisent au sens propre comme au sens figuré les postiers.**

# **CELA DOIT IMMÉDIATEMENT CESSER !**

**PAR CONSÉQUENT, LE SYNDICAT  
CGT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS  
APPELLE L'ENSEMBLE DES POSTIERS  
À SE MOBILISER ET EXIGE :**

---

**Sur l'Emploi :**

- L'arrêt immédiat des réorganisations, des suppressions de postes et d'emplois.
- Le maintien de tous les effectifs.
- Arrêt du travail précaire à La Poste et embauche immédiate en CDI de tous les CDD, apprentis et contrats pro.

**Sur les Salaires :**

- Une hausse immédiate et significative de tous les salaires : à partir d'un SMIC basé à 1 700€ brut minimum ; le 13<sup>ème</sup> mois.

**Sur le Service Public :**

- Un véritable service public avec le respect des missions, le statut du personnel et le statut public de l'entreprise.

**Sur les Conditions de travail :**

- Le respect de l'humain : arrêt des pressions et de la répression.

**Sur la Retraite :**

- Le droit à la retraite à 60 ans et 37,5 annuités de cotisations avec des départs anticipés dès 55 ans avec la bonification d'un trimestre par année prenant en compte la pénibilité.

***Dernière minute :***

***Si la CGT prend acte de l'annonce du 12 avril de la Direction Générale d'établir une pause dans les réorganisations sur tout le territoire et dans tous les métiers jusqu'à ce qu'un protocole soit finalisé, pour autant cette information est largement insuffisante et ne répond pas à notre exigence d'arrêt immédiat des réorganisations et d'ouverture de véritables négociations sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail et le service public.***

***Car en soulignant que les adaptations recueillant l'adhésion des postiers seraient menées à terme, la Poste annonce qu'elle passera en force (on connaît suffisamment les méthodes de consultation qu'elle impose aux postiers).***

***Quant aux 10 propositions énoncées, sans aucune concertation avec les organisations, elles constituent un nouvel affront pour les postiers et leurs représentants. Comment la Poste, avec ses mesures, peut-elle prétendre avoir entendu les Postiers ???***